

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lambersart (59130)

Réponses de Olivier Fauchille, au nom de la liste « LAMBERSART GAGNANT »

– le 08/03/2020 à 14:17 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo
– en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
– en établissant un budget annuel de 400000 euros

L'état réel des finances de la ville reste une inconnue, le budget alloué au vélo sera décidé en fonction des possibilités financières de LAMBERSART (connue après un audit).

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Une personne parmi les élus et une personne parmi les employés de la ville.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°5 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La formation des élus et des équipes municipales fait partie de notre programme.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Ce réseau express sera en lien avec les communes limitrophes, notamment Lille, et pourra - entre autres- s'appuyer sur deux axes : l'avenue du bois-Rue Auguste Bonte dans les sens Est-Ouest et le l'avenue de l'Hippodrome dans le sens nord-Sud.

Nous voulons un plan de circulation renouvelé et tenant compte des nouveaux moyens de locomotion comme le vélo. Ce plan de circulation devra être fait en concertation avec les habitants.

Action n°7 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue du Bois
Avenue de l'Hippodrome
Avenue de dunkerque
Rue de Lille
Rue Auguste Bonte
Boulevard de l'Alliance Nord-Ouest

C'est clairement une volonté forte de notre équipe ; ceci dit, nous voulons aussi que ce plan de circulation notamment à vélo soit revu avec les habitants... nous n'allons donc pas nous avancer sur les choix de rues qui seront aménagées : cela dépendra aussi de cette implication et du choix des habitants !

Action n°8 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Ces itinéraires relieront les entrées de la ville avec les différents quartiers de Lambersart, développant ainsi les activités et le commerce, en indiquant le nombre de minutes requises à vélo.

Le vélo doit être un moyen de circuler en sécurité dans la ville et non dans des voies réservées à l'écart de la ville !

Action n°9 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Etendre les réseaux de pistes cyclables en cours de développement à Lille, notamment dans l'axe de l'avenue de l'Hippodrome ou de l'avenue de Dunkerque.

Action n°10 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Beaucoup des membres de notre liste circulent à vélo ou sont parents de jeunes circulant à vélo : entretenir et développer ce réseau cyclable fait partie de nos priorités.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Réorienter le trafic vers les axes principaux et apaiser les quartiers, notamment aux heures de pointes. Parmi ceux-ci notamment :

- Canon d'or (avenue Pottier, avenue de la République,...)
- La Cessoie (rue Charles Gounod, rue du Président Coty, rue de Saint-André...)
- Bourg (allée Saint-Paul,...)
- Champ de course (Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Avenue du Champ de Course,...)

Comme déjà indiqué plus haut : le plan de circulation sera revu en totalité en concertation avec les habitants pour s'adapter au nouveau moyen de circulation comme le vélo

Action n°13 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous voulons mesurer le nombre d'accidents pour détecter les points dangereux, les aménager et mesurer l'efficacité de ses aménagements. Ces mesures seront disponibles pour les lambersartois.

Action n°14 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Sur le principe : oui. Il faudra tenir compte des contingences pour l'approvisionnement des cantines et autres points. Nous voulons faire des mesures régulières de la qualité de l'air y compris pour mesurer l'impact des mesures prises (comme par exemple cette interdiction d'accès aux camions de plus de 3,5T). De la même façon, ces mesures seront disponibles pour les habitants.

Action n°15 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le plan de circulation sera revu. Comme évoqué avec le permanent de votre association, une phase de sensibilisation notamment aux déplacements à vélos devra être entreprise au préalable à cette concertation de façon à ce que les habitants aient bien connaissances des enjeux de ce plan de circulation.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Notamment sur l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny, la rue Charles Gounod ou encore l'allée Saint-Paul

Idem plan de circulation : concertation avec les habitants. Passera sans doute aussi par des phases d'expérimentation.

Action n°17 : je m'engage

Transformer en zone piétonne la rue du Bourg, dans son axe nord sud, de l'Eglise Sainte-Calixte à la salle André Malraux.

Idem réponse ci-dessus

Action n°18 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

A étudier cas par cas. Travail de sensibilisation et d'éducation à faire au préalable.

Action n°20 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant Dans les rues adjacentes à l'avenue de Dunkerque pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Le plan de stationnement fera partie intégralement de la révision du plan de circulation.

Action n°21 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Nous voulons entreprendre un gros travail auprès de la MEL pour développer les lieux de parking à proximité des transports en communs et en périphérie de la ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°22 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé notamment via des abris dit "huches à vélos"/Vélobox dans les quartiers où il y a des maison type 1930, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°23 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°24 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment, dans le quartier Canon d'Or

Action n°25 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°26 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Avec « oreilles de Mickey » sur les voies rénovées ou transformations en places de stationnement vélos pour les autres voies.

Action n°27 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Autant que possible.

Action n°28 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous voulons favoriser ce type de location notamment quand il est lié à une autre activité (hébergements, vélothérapeute, écoles). Nous avons déjà commencé un travail d'approche auprès des assurances qui semblent avoir du mal à accepter et assurer ce type d'activité.

Action n°29 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°30 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous voulons clairement que Lambersart soit connue comme « ville du vélo ». La maison du vélo pourrait rejoindre la Maison de l'Arbre que nous voulons créer pour héberger les associations. Cette maison du vélo ne serait pas isolée mais présente au milieu des autres associations donc visible !

Promouvoir une culture vélo

Action n°31 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Encore une fois, nous voulons « Lambersart, ville du vélo ! ». Lors de la rencontre avec le correspondant de l'ADAV ont déjà été évoqués la sensibilisation dans les écoles, le problème du stationnement des vélos et les aides existantes.

Action n°32 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°33 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°34 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas. Il ne reste plus qu'à être élus mais la plupart des co-listiers et nos premiers de liste en tête circulent déjà à vélo (le correspondant de votre association que nous avons rencontré peut en témoigner et vu l'état des vélos, ce n'était pas de la figuration le temps du rendez-vous !!!).

Action n°35 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Action n°36 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Autant que possible.

Action n°37 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Découvertes de ce mode de déplacement vers l'école pendant l'entrevue. Très intéressés pour le mettre en place.

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris notamment rue du Bourg, près du square Jean Monet ou face au Carrefour City rue de Lille.

Nous préférons la sensibilisation dans un premier temps mais s'il faut sanctionner, nous le ferons.

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Nous voulons LAMBERSART, Ville du Vélo !!